

La recherche du patrimoine jacquaire ne s'est pas arrêtée à la publication de l'ouvrage **Saint Jacques en Bretagne – culte et patrimoine**. L'enquête se poursuit par les membres de l'Association bretonne des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Nous vous proposons ci-dessous des éléments nouveaux, que vous pouvez télécharger pour annexer au livre cité. Ces modifications n'engagent que l'éditeur, pas l'auteur.

Chacun peut apporter sa contribution personnelle à cet inventaire jacquaire breton, en contactant l'éditeur ou l'association. Après validation, l'information sera mise à disposition de tous sur ce site et celui de l'association.

Il ne sera plus fait mention des scènes, trop nombreuses, où figurent les apôtres comme sur les vitraux : de la Dormition de la Vierge à Duault (22), de l'entrée du Christ à Jérusalem à Vitré (35), de la Cène à Iffendic (35)... ou autre objet de culte tel le reliquaire de La Martyre (29).

## ERRATUM

Dans l'introduction p. 25, colonne de gauche au bas du 1<sup>er</sup> alinéa lire « turc » et non « turque », évidemment.

### LANDERNEAU (Finistère)

Une double erreur s'est glissée dans la rubrique « Landerneau » et dans l'index thématique. **Les verrières de l'église Saint-Houardon sont de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle** (1862 – Nicolas, 1869 – Lobin et 1891– Hirsch).

Les verrières du XVI<sup>e</sup> siècle qui ornaient la précédente église Saint-Houardon ont été vendues lors de sa démolition au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

À noter que la statue de saint Jacques est dans le bas-côté nord de l'église.

Quant à la fontaine jacquaire évoquée, il s'agit d'une création et non d'une rénovation.

### PLOUGASTEL-DAOULAS (Finistère)

La fontaine jacquaire du centre-ville est moderne et ne vient en aucunement remplacée une ancienne fontaine.

### LA BOUSSAC (Ille-et-Vilaine)

P. 161, à la troisième ligne du texte, lire **actuellement en Broualan**. De même, dans les quatre dernières lignes, lire « ...fut rendue au culte le 2 octobre 1804 par décision de l'évêque de Rennes. Devenue **alors** Notre-Dame de Landal... »

La paroisse de Broualan fut fondée en 1853 en amputant La Boussac d'un tiers de sa superficie comprenant le château de Landal et sa chapelle, mais celle-ci n'était déjà plus à saint Jacques...

(Nous ne jugeons pas utile de consacrer un paragraphe à Broualan, qui n'a aucun rapport avec saint Jacques).